

Studio de cours de YOGA Dynamique & Aérien 20 bis rue de Iarboust **Nogent sur marne**

<http://www.yoga-nogent.fr>

Fiche d'inscription

NOM:.....Prénom:.....

Adresse:.....

code postal.....ville.....

Email:.....@.....

Tel.Fixe:.....Tel port.:.....

Date de naissance:...../...../.....Profession:.....

Origine contact avec YOGAttitude:.....

Certificat médical :oui-non (veuillez impérativement lire et signer les conditions et termes au verso de la fiche d'inscription)

ABONNEMENTS

Date de souscription:Mode de règlement:.....

10 crédits valables 3 mois 190 euros

20 crédits valables 6 mois 300 euros

30 crédits valables 9 mois 405 euros

30 crédits valables 12 mois 450 euros

40 crédits valables 12 mois 530 euros (fréquence indicative d' 1 cours par semaine)

70 crédits valables 12 mois 850 euros (fréquence indicative de 2 cours par semaine)

Cours à l'unité "dernière heure" réservé aux Etudiants :jeunes actifs et sans emploi - valable uniquement en semaine - pas de réservation d'avance - Réservation juste 1h avant le cours Tarif 15€

Les cours de yoga dynamique, yogadoo, yin yoga, yoga flow, yoga aérien et Pilates sont accessibles avec tous types d'abonnements aux conditions suivantes:

Yoga dynamique/yogadoo/yin yoga/yoga flow/Pilates = 1 crédit-Yoga Aérien= 2 crédits-Cours semi particuliers =3 crédits-Cours avancé=2 crédits.

La fréquence hebdomadaire aux cours n'est pas limitée.

CONDITIONS ET TERMES DE L'ABONNEMENT

Je soussignée(e)..... déclare avoir pleine capacité et aptitude physique à pratiquer le yoga en participant aux cours du studio YOGAttitude situé à Nogent sur marne dont véronique PASCARD est la responsable légale. Il est de ma responsabilité de consulter un médecin avant de participer à un cours de yoga et de fournir un certificat médical me déclarant apte à pratiquer cette discipline sous un délai de 30j après ma première séance.

A défaut de certificat médical, je dégage toute responsabilité de Véronique PASCARD en renonçant expressément et volontairement à toute plainte contre YOGAttitude en cas de blessure, douleur ou mauvaise condition physique engendrée ou aggravée par ma participation à un cours de YOGAttitude. **Je garantis être en bonne forme physique et qu'il n'existe pas de contre-indications médicales m'empêchant de pratiquer le yoga.**

J'accepte et je me reconnais responsable de toutes conséquences et risques qui pourraient être liés, soit directement, soit indirectement à la pratique et aux conditions d'exercice du yoga. Je m'engage à suivre les instructions et recommandations de mon professeur et à ne jamais pratiquer d'autres mouvements que ceux indiqués pendant les cours de YOGAttitude.

Je m'engage à pratiquer dans un cours qui correspond à mon niveau dans la mesure du possible.

Je m'engage à communiquer et à informer mon professeur de tout problème physique, maladie, blessure, intervention chirurgicale déjà existant ou postérieur à un cours de yoga. Précisez si tel est déjà le cas:.....

Les abonnements aux cours de YOGAttitude ne sont **ni transférables, ni cessibles, ni remboursables, chaque abonnement est nominatif.**

YOGAttitude se réserve le droit de refuser la participation aux cours de yoga à quiconque ayant un comportement fautif et j'en accepte le jugement dans cette éventualité à mon égard. Elle s'engage, dans un cas semblable, à me rembourser mon abonnement au prorata des cours restants non utilisés et compatibles avec le fin de validité de l'abonnement (moyenne d'usage d'un cours par semaine).

J'ai bien pris connaissance de la possibilité offerte par YOGATTITUDE de réserver en ligne ponctuellement des **cours accompagné d'un invité** (les crédits seront débités sur mon propre compte et gérés selon les mêmes règles en cas d'annulation). Une seule invitation par trimestre est autorisée et s'effectue en envoyant un message à YOGAttitude en indiquant le nom et le cours choisi. J'ai bien noté que je devais être présent au cours avec mon invité. Cette possibilité est non cumulative et n'est pas une option pour épuiser mes crédits en fin de validité.

Je m'engage à lire et à prendre connaissance des règles de fonctionnement de YOGAttitude ci-dessous :

Nombre minimum d'inscrits pour le maintien des cours:

Ce nombre minimum est indiqué sur chaque cours publié dans le planning en ligne, il est en général de 5 inscrits mais peut varier en fonction des cours. Le nombre d'inscrits s'affiche dans le descriptif du cours en ligne au format **X/NB** (X étant le nb d'inscrits à ce cours, NB la capacité d'accueil du cours).

En dessous de ce minimum d'inscrits, le cours peut être annulé occasionnellement et sans envoi systématique de mail ou sms d'avertissement, consultez le planning avant de venir (les personnes peuvent s'y inscrire jusqu'à 5 mn avant). Ne tenez pas compte des mails automatiques de rappels qui n'intègrent pas ces règles de minimum.

VERIFIEZ TOUJOURS LE PLANNING ET LE NOMBRE D'INSCRITS AVANT DE VENIR!

En cas d'annulation du fait de l'enseignant ou du nb d'inscrits insuffisant, YOGAttitude réattribuera automatiquement les crédits (sauf pour la personne dont l'absence (réservation non annulée en ligne) peut être la cause de la suspension du cours) .

Validité de l' abonnement:

Chaque carte de cours possède une durée de validité (3/6/9 ou 12 mois) . Il est **interdit de réserver des cours au delà de la date limite de validité même si le système l'autorise.**

Cette validité tient compte d'une fréquentation d'au moins un cours par semaine, des périodes de vacances d'été (ajout d'un mois supplémentaire), du mois de souscription déjà entamé (non pris en compte), et de 2 semaines d'absence aux cours tous les 3 mois.

Il existe des formules de 30c valables 12 mois pour les personnes ne pouvant pas venir régulièrement chaque semaine.

Le solde des crédits (incluant vos réservations futures) et la date de validité apparaissent sur la page du système de réservation de cours de YOGAttitude (à coté du login email de connexion, sur la ligne de réservation du cours, ainsi qu'en consultant votre compte utilisateur voir VOS PARAMETRES), il est de votre responsabilité d'en assurer le suivi. Si aucun montant n'apparaît à côté de votre login, c'est que vous n'avez plus de crédits en solde (ce solde tient compte de toutes vos réservations futures), vous ne pourrez plus réserver de cours tant que vous n'avez pas rechargé vos crédits en renouvelant votre abonnement.

Les cours non utilisés à la date de fin validité **seront perdus** et les réservations posées **hors date de validité supprimées**. YOGAttitude pourra modifier cette validité dès lors que les raisons d'un report sont justifiées et qu'il en est informé le plus tôt possible (et non pas, lorsque l'abonnement se termine !)

Passée la date de validité, sans renouvellement et sans nouvelles de votre part, le compte utilisateur sera supprimé entraînant la perte des crédits restants et la suppression de toutes réservations dépassant la date de validité. Le compte utilisateur pourra être recréé à tout moment par l'abonné pour reprendre un abonnement à une date ultérieure.

Les reports de crédits peuvent faire l'objet d'une décision commerciale qui n'appartient qu'à YOGAttitude. Seuls les renouvellements pour des formules valables 12 mois (30/40/70 crédits) permettent de reporter un maximum de 5 crédits non utilisés du précédent abonnement. Ce report est opéré par YOGAttitude à la date de renouvellement lors de la mise à jour de votre compte utilisateur.

Règles d'annulations de vos réservation en ligne :

Jusqu'à 24h avant le cours réservé en ligne, vous pouvez annuler/modifier vos réservations, vos crédits vous seront automatiquement réattribués par le système de réservation en ligne.

RAPPEL: Un mail automatique de rappel est envoyé 48h AVANT pour vous permettre d'agir en conséquence, un dernier, 1h avant le cours pour au moins prévenir l'enseignant de votre retard ou absence. L'objectif de ces règles est de vous inciter à respecter les places perdues en les laissant à d'autres, respecter les autres participants, l'enseignant et les personnes inscrites en liste d'attente. Ne pas abuser des réservations à l'avance lorsque vous ne maîtriser pas vos disponibilités .

Ex : Pour annuler un cours réservé le matin à 9h, il vous faudra annuler cette réservation au plus tard la veille avant 9h.

Attention! Compte tenu de la capacité limitée des cours et du nombre minimum pour maintenir le cours, le droit à réserver d'avance sur 90j et réservations futures pourront être suspendus **si vous avez plus de 3 annulations à 24h exactement dans le mois.**

A moins de 24h avant le cours, IL N'EST PLUS POSSIBLE D'ANNULER UNE RESERVATION, ceci entraîne la **perte automatique des crédits du cours, que vous préveniez ou pas de votre absence l'enseignant.**

La perte sera de 2 fois le crédit du cours si:

- Des personnes sont « en liste d'attente » sur ce cours,
- s'il s'agit de cours pendant la période de vacances scolaires, jour férié ou le WE,
- s'il s'agit d'un cours avec un nombre d'inscrits égal au minimum requis pour le maintenir,

La perte sera de 2 fois le crédit du cours. Cette pénalité est cumulable et peut entraîner la perte de 2 à 4 crédits pour une seule réservation non annulée dans les délais.

Ex : Vous réservez sans venir un cours le samedi avec 5 inscrits (le nombre minimum pour maintenir le cours), vous perdrez 4 crédits : 2 crédits parce que samedi, 2 pour avoir fait annuler le cours en dessous des 5 ou avoir obliger l'enseignant à se déplacer et à faire cours pour moins de 5 participants.

YOGAttitude aura toute liberté d'apprécier les situations de «force majeure» et le caractère d'urgence ayant rendu impossible le respect du délai d'annulation en ligne. Les crédits perdus pourront être remis sur votre compte sur présentation d'un justificatif (ex. arrêt maladie de votre médecin).

Absences aux cours réservés :

Les réservations d'avance sont possibles sur **une période de 90J glissante**. Si vous réservez vos cours longtemps à l'avance, soyez vigilants sur le maintien de vos réservations. Une absence est une réservation sans annulation en ligne. Que vous préveniez ou pas, c'est une place perdue pour un autre élève ou une personne en attente, c'est un cours qui pourrait ne pas être maintenu faute de participants. La perte de crédits n'est pas un « droit aux absences répétées ».

Compte tenu de la capacité limitée des cours et du nombre minimum pour maintenir le cours, le droit à réserver d'avance sur 90j et réservations futures pourront être suspendus **s'il est constaté plus de 3 absences (réservation sans annulation en ligne) dans le mois.**

Rappel :Le système de réservation en ligne ne peut en aucun cas être utilisé de façon systématique pour « bloquer plusieurs créneaux de cours par semaine à l'avance » afin de les annuler à votre convenance 24h avant (Par ex: réserver 2 cours par semaine en sachant que vous ne viendrez qu'à l'un ou à l'autre).

Réservations « prioritaires » des cours de la rentrée de septembre :

Seuls les abonnés dont les crédits sont encore valides à partir de la rentrée bénéficient d'une plage de réservation prioritaire dès juin/juillet pour réserver leurs cours de septembre à décembre, c'est à dire, bien avant l'ouverture à tous des réservations pour les cours de la rentrée.

Les réservations en « liste d'attente » :

Compte tenu des réservations très mouvantes, il est recommandé d'utiliser les « listes d'attente » lorsque le cours affiche « complet »:

- Vous êtes automatiquement inscrit et prévenu par mail dès qu'une place se libère en ligne (au plus tard dans les 24h).
- Après 24h, vous pouvez aussi être contacté dans la journée pour bénéficier d'une place si une personne absente prévient YOGAttitude de son absence dans la matinée pour un cours le soir.
- Si vous êtes restés en liste d'attente, votre crédit sera restitué après le cours sans que vous n'ayez à l'annuler vous - même.

Changements des plannings de cours :

Les cours peuvent subir des aménagements et des changements à tous moments dans les cas suivants :

- Le cours est régulièrement annulé faute de participants minimum sur une période de plus de 3 mois. Dans ce cas, il est proposé aux habitués, trop peu nombreux chaque semaine, de le maintenir en cours semi-particulier, à défaut d'acceptation, il est retiré du planning.
- Pendant toute ou partie des vacances scolaires, les cours sont maintenus, en planning aménagé, et proposés payants à la séance (sans déduction de crédit) :
 - Tarif préférentiel pour les abonnés de 10 euros la séance(moins cher que le prix de la séance avec n'importe quel abonnement)
 - 20 euros pour les non abonnés ou élèves dont les crédits ne sont plus valides à cette période.

Ex.: votre compte utilisateur est encore actif en Août mais votre abonnement s'est terminé en juin, vous n'avez pas renouvelé votre abonnement, vous devrez payer votre cours en Août 20 euros au tarif non abonné.... sauf si vous renouvelez avant le mois d'Août!

- Un enseignant peut être remplacé par un autre, provisoirement ou définitivement, cette information est publiée dans le descriptif du cours en ligne.

La modification des plannings de cours ou d'enseignants ne pourra faire l'objet d'aucune réclamation.

Les cours/prestations et Ateliers payants à la séance:

Vous pouvez réserver en ligne certains cours (Acroyoga), prestations (massages) et des ateliers le dimanche où ne figurent aucun nombre de crédits dans le descriptif du cours. Il s'agit là de prestations payantes à la séance (le tarif est indiqué dans le descriptif du cours) que vous réglerez directement à l'intervenant. Les mêmes règles d'annulations s'appliquent et en cas d'absence, les crédits correspondants seront déduits de votre compte à posteriori.

Les **réservations en ligne aux Ateliers doivent être confirmées avec le paiement au moins une semaine à l'avance** et non, le jour de l'atelier afin d'éviter toutes défections de dernière minute et annulations des réservations dans les 24h en ligne.

Responsabilité en cas de vols/pertes dans les vestiaires:

Le vestiaire, bien que dans un espace privatif ne fait l'objet d'aucune surveillance particulière, YOGATTITUDE décline toute responsabilité en cas de vol et de perte dans ses locaux, il est donc de votre responsabilité de garder tout objet de valeur avec vous sans encombrer l'espace de pratique.

Rangement du matériel:

Tout le matériel de pratique est mis à votre disposition gracieusement. Le matériel est nettoyé et rangé tel qu'il a été trouvé par chaque élève qui en a fait l'usage afin que cet endroit reste un lieu agréable pour tous. Merci de respecter cet espace et l'enseignant qui n'est pas là pour ranger votre matériel, ni faire le ménage.

Je déclare avoir lu et accepté les conditions et termes ci-dessus.

Signature précédée de la mention "lu et approuvé":

Date: